

# Les jeunes musiciens bretons ont du talent

Le Cycle musical de Kersaint-Landunvez organise le premier concours des talents de Bretagne.

Pour souffler comme il convient sa vingtième bougie et souligner une fois encore les liens qu'il entretient avec le vivier des jeunes musiciens de la région (assurer leur bonne promotion est d'ailleurs inscrit dans les statuts de l'association), le cycle musical de la chapelle de Kersaint-Landunvez, dans le Nord-Finistère, a décidé d'organiser son premier concours de jeunes talents de Bretagne.

## Anne Quéffélec présidente

« En 1989, nous présentions un concert des médailles d'or de l'École Nationale de Musique de Brest, puis l'orchestre à vent des cadets de la même école placés sous la direction de Fernand Corbillon », se souvient Mme Viel, présidente du cycle. « Au regard du succès remporté par ces deux programmes il était logique d'organiser cette épreuve, reconductible chaque année, dont le but est de confronter les jeunes instrumentistes classiques bretons de moins de 25 ans, titulaires d'une médaille d'or ou d'un diplôme équivalent ».

C'est à la grande pianiste Anne Quéffélec, qui a vivement encouragé ce projet, qu'a été confiée la présidence d'honneur de cette manifestation, tandis que Paul Kuentz, chef d'orchestre et directeur du conservatoire de Brest,

présidera le jury lors des présélections et des éliminatoires.

Le projet a déjà su drainer de nombreuses aides financières, à commencer par celle du conseil régional et du conseil général. « Je crois que la bonne réputation de notre cycle, qui remplit la chapelle d'une année sur l'autre, a déterminé l'engagement de personnalités et d'organismes comme MM. Arzel, Talarmin, Cozan, Abiven, Marzin, De Cadenet, Mme Munck ou la Générale immobilière qui nous sponsorise », argumente la « maman » de cette initiative.

## Comment participer ?

Les écoles de musique vont maintenant être arrosées de dépliants, d'affiche et de fiches d'inscription rappelant le principe et le règlement du concours. Les candidats auront jusqu'au 30 mars pour expédier leur dossier. Les sélectionnés défendront ensuite leurs chances lors d'éliminatoires qui auront lieu les 13 et 14 juin à l'École Nationale de Musique, puis d'une épreuve finale prévue le 30 juillet sous la voûte boisée de la chapelle de Kersaint-Landunvez.

Le programme du concours est laissé au choix des candidats qui, s'ils le souhaitent, pourront être assistés d'une pianiste. Enfin comme il n'y a pas de concours intéressants sans des prix qui le



Mme Viel, présidente du cycle musical de Kersaint-Landunvez.

soient aussi, précisons que la somme de 10.000 F et un concert seront offerts au lauréat ; 4.000 F et 2.000 F aux second et troisième.

Jean-Luc GERMAIN

Telegramme  
de Brest -